

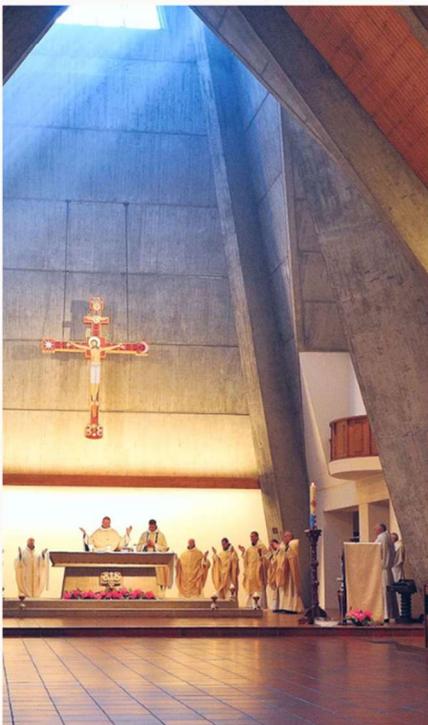


inscription
avant le 11 avril
2025

JUBILÉ DE STE ANNE D'AURAY

Chemin jubilaire au sanctuaire,
Abbaye de Kergonan,
Quiberon

Samedi 24 mai 2025



Départ d'Angers à 7h, retour vers 23h

Renseignements et inscription au 02.41.22.48.59
ou pelerinages@diocese49.org

Eglise en Anjou
SERVICE FOI
Pèlerinages diocésains

Programme du pèlerinage

- Visite du sanctuaire
- Messe
- Repas tiré du sac
- Démarche jubilaire pour célébrer les 400 ans de la découverte de la statue de Ste Anne par Yvon Nicolazic. Parcours d'une heure, depuis la maison Nicolazic, flambeau en main, nous nous dirigerons vers la basilique pour vivre notre démarche, passant par la porte jubilaire, la fontaine, le lieu de la découverte et pour finir au tombeau d'Yvon
- Visite de l'abbaye de Kergonan. Les moines bénédictins nous parlerons de l'histoire de l'abbaye, de leur vie selon la règle de St Benoît. Et concluront avec quelques mots sur le chant grégorien.
- Quiberon avec un temps libre sur le chemin des douaniers ou sur le port.

Horaire départ du car :

- Samedi 24 mai 2025 à 7h. Retour à Angers vers 23h.

CONDITIONS TARIFAIRES :

Prix du pèlerinage : Prix par personne : transport, offrandes, visite et intervention à l'abbaye de Kergonan, frais de dossier, assurance Groupama pourboires).

- 83 €

COMMENT S'INSCRIRE ?

Renvoyez-nous la fiche d'inscription jointe, un chèque d'acompte de 40 € à l'ordre des pèlerinages diocésains.

Les prix s'entendent par personne,

Règlement possible par virements, chèques et espèces.

Chèque(s) à libeller à l'ordre du service des pèlerinages du diocèse d'Angers

Virements possibles : nous contacter.

La direction diocésaine des pèlerinages se réserve le droit, en cas de non-respect du calendrier de paiement, de constater l'annulation du contrat par le pèlerin et d'exiger sans mise en demeure préalable l'application des pénalités d'annulation prévues ci-après.

Il est possible de régler le pèlerinage en plusieurs versements. Pour cela, joindre tous les chèques datés du jour de rédaction et indiquer la date d'encaissement au dos de chaque chèque.

Ce prix comprend :

- Le transport en car
- Les célébrations, rencontres et visites prévues au programme
- Les pourboires
- Les documents de voyage
- L'assurance Groupama
-

Ce prix ne comprend pas :

- Le repas du midi et les boissons
- Les quêtes
- Les dépenses à caractère personnel

Aucune inscription ne sera enregistrée sans règlement.

DESISTEMENT : En cas de désistement, merci de prévenir le Service des Pèlerinages au plus vite (fournir un justificatif).

ANNULATION PAR LE PELERIN

Absence de droit de rétractation

Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le présent bulletin d'inscription n'est pas soumis au droit de rétractation. Toutefois, le voyageur peut résoudre le contrat à tout moment avant le début du voyage et s'acquittera des frais suivants :

- Frais d'annulation :

Le voyageur a la possibilité d'annuler/résoudre le présent contrat moyennant le paiement des frais suivants (par personne ou par dossier, sur le prix total du pèlerinage) :

Frais d'annulation (sur le prix total du voyage)

- **A plus de 45 jours avant le départ : 10 € de frais d'annulation**
- **Entre 45 et 30 jours avant le départ : 20 € de frais d'annulation**
- **Entre 29 jours et 15 jours avant le départ : 30 € de frais d'annulation**
- **Entre 15 jours et 8 jours avant le départ : 50 € de frais d'annulation**
- **Entre 7 jours et le jour du départ : pas de remboursement possible**

ANNULATION PAR LE SERVICE DES PELERINAGES

Le service des pèlerinages se réserve le droit d'annuler le voyage si le nombre de pèlerins est inférieur à 30 participants

Bulletin d'inscription, individuel
A envoyer à la direction diocésaine des pèlerinages

Les inscriptions sont enregistrées au fur et à mesure de leur arrivée.

Inscriptions avant le **11 avril 2025**

M /Mme / Père / Religieux Nom :
Prénom : Date de naissance : / / Nationalité :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone fixe : Téléphone portable :
E-mail : Paroisse :

**PERSONNE HORS PELERINAGE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE DURANT LE SEJOUR
(A COMPLETER OBLIGATOIREMENT)**

Nom : Prénom :
Téléphone fixe : Téléphone portable :
E-mail :

Intitulé du pèlerinage : Jubilé de Ste Anne d'Auray
Voyage en car :
Date de départ : 24/05/2025 à 7h Date de retour : 24/05/2025 vers 23h

Je m'inscris au pèlerinage et je verse la somme de € avant 11 avril 2025
Virement Espèces Chèque (à l'ordre de Association Diocésaine d'Angers.)

Joindre tous les chèques en indiquant la date d'encaissement au dos de chaque chèque.

J'ai lu et accepte les conditions tarifaires page 2.

Fait à Le

Signature du pèlerin

Pour aider les pèlerins en difficulté, je fais un don de..... €

Pour recevoir un reçu fiscal :

Faire un chèque séparé de l'inscription, le libeller à : Association diocésaine d'Angers

AUTORISATION POUR LE TRAITEMENT DES DONNÉES (RGPD)

La personne concluant le présent contrat accepte de transmettre ses données dans le but de son exécution et garantit qu'il a recueilli le consentement des autres voyageurs aux mêmes fins.

ATTENTION DE NE PAS OUBLIER DE COCHER LES CASES CORRESPONDANTES A VOTRE CHOIX.

J'autorise le Service Diocésain des Pèlerinages rattachés à l'Association Diocésaine d'Angers située au centre St Jean, 36 rue Barra à utiliser mes coordonnées courriels, postales et téléphoniques présentes sur ce document dans le cadre de l'organisation du pèlerinage auquel je m'inscris :

OUI NON

J'autorise le Service Diocésain des Pèlerinages rattachés à l'Association Diocésaine d'Angers à transmettre mes coordonnées (nom, prénom, adresse, téléphones, email) à d'autres participants du pèlerinage pour l'organisation de point de rendez-vous ou de covoiturage :

OUI NON

J'autorise l'Association Diocésaine d'Angers à utiliser ces données aux fins de recevoir des informations et sollicitations de la part de ses différents services (via courriers électroniques, messages SMS, appels téléphoniques et courriers postaux) :

OUI NON

Conformément à la législation en vigueur (loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, et au règlement européen du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité des données personnelles vous concernant et d'un droit d'opposition pour raison légitime à leur traitement.

Pour exercer ces droits, vous devez adresser un courrier postal à l'adresse suivante [l'Association Diocésaine d'Angers située au centre St Jean, 36 rue Barra] ou un email à [pelerinages@diocese49.org]. Si vous ne souhaitez pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique, vous pouvez gratuitement vous inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique www.bloctel.gouv.fr

DROIT A L'IMAGE

Date de l'autorisation : / /

AUTORISE :

Ma participation à titre gratuit aux séances de prises de vues réalisées par la direction diocésaine des pèlerinages du diocèse d'Angers du 24 mai 2025 lors du pèlerinage organisé par le diocèse d'Angers.

oui Non

L'utilisation des images et sonores réalisés par leurs publications ou diffusions sur tous supports et/ou modes d'exploitation ci-après désignés :

- Newsletter
- Site internet

Sans limite de quantité, dans le cadre du pèlerinage.

Ainsi, vous reconnaissez et acceptez que votre image, votre nom, votre adresse, numéro de téléphone et adresse mail, votre voix, votre interview et tout ce qui aura pu être filmé par les caméras et/ou photographié vous concernant, puissent être fixés et/ou utilisés et/ou reproduits, représentés ou adaptés en tout ou partie par le diocèse d'Angers, à titre gracieux.

oui Non

Je soussigné (prénom et nom) :

Déclare avoir plus de 18 ans ou être compétent à signer ce formulaire en mon nom propre. J'ai lu et compris toutes les explications de ces autorisations.

Fait à :

Signature :

Le: / /

Direction des pèlerinages d'Angers

Centre St Jean, 36 rue Barra, 49045 Angers - Tel : 02.41.22.48.59 - pelerinages@diocese49.org
Immatriculation ATOUT France : IM049110010 - Contrat responsabilité civile professionnelle : MSC n° 0000595625